



## Pénurie de carburant : Des consignes doivent être communiquées !

Le 10 octobre 2022

*Les grèves en cours au sein des raffineries et des dépôts de carburant rendent très difficiles voire empêchent les déplacements d'un certain nombre de nos collègues vers leurs lieux de travail.*

*Face à cette situation, la Direction Centrale d'Air France n'émet aucune consigne laissant agents et managers seuls face à cette situation !*

*Nous avons interpellé le DG.RH pour que des consignes soient rapidement envoyées. Elle devront préciser qu'en aucun cas les agents ne seront sanctionnés par cette situation subie.*





**Monsieur Patrice TIZON**  
**Directeur des Ressources Humaines**  
**Air France**  
**DG.DP**

Roissy, le 10 octobre 2022

**Réf : YJ/22**

**Objet : Grève dans les raffineries et conséquences pour les salariés d'AF**

Monsieur le Directeur,

Les grèves en cours au sein de plusieurs raffineries et dépôts de carburant ont aujourd'hui un impact national majeur sur l'approvisionnement des stations-service : 30% étaient impactées au niveau national hier, et encore plus dans les Hauts-de-France et en Île-de-France.

Il en découle qu'un certain nombre de nos collègues subissent de très grandes difficultés, voire sont dans l'impossibilité de pouvoir se ravitailler en carburant et donc de pouvoir venir travailler.

Face à cette situation, nous vous demandons de bien vouloir rapidement informer les agents et les managers par voie de Flash Actu qui devra préciser plusieurs éléments :

- Les agents qui subissent cette situation ne seront en aucun cas sanctionnés ;
- Le télétravail, quand il est possible, doit être privilégié hors quota (à l'identique qu'en période COVID) ;
- Pour les activités ne pouvant prétendre au télétravail, des alternatives devront être proposées ne pénalisant personne.

L'adaptation de l'entreprise à cette situation ne saurait être considérée comme un quelconque avantage octroyé aux agents et ces mesures resteront en vigueur tant que la situation ne sera pas rétablie.

Nous vous remercions pour la prise en compte de nos propositions et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

Yves JOULIN  
Secrétaire Général Adjoint  
UNSA-Aérien Air France

Copie : R. RAQUILLET